

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL ADJAMATA »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO BANCO NON  
LOIN DE LA PHARMACIE CARREFOUR ANADOR, Lot 1093,  
Ilot 107

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL ADJAMATA »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN TOUS PAYS MAIS PRINCIPALEMENT EN COTE D'IVOIRE :

PRESTATIONS MEDICALES,

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREE

- ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO BANCO NON  
LOIN DE LA PHARMACIE CARREFOUR ANADOR, Lot 1093,  
Ilot 107

Dirigeant(s) Mlle COULIBALY AMINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02850 du 19/06/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36866/GTCA/RC/2025 du 19/06/2025

